



EXTRAIT DU PROCES-VERBAL

de la séance du 17 décembre 2012 à 19h00, Maison de Commune

Présidence : M. Jean-Marc Schlaeppli

LE CONSEIL COMMUNAL D'ETOY

- vu le préavis municipal N° 13/2012 relatif à une demande de crédit d'étude de CHF 172'000.- pour la construction d'un bâtiment scolaire sur la parcelle N° 558 « Les Communaux » (2^{ème} étape suite de mandat)
- oui le rapport des Commissions désignées pour étudier cette affaire
- considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

DECIDE

1. d'accorder la demande de crédit de CHF 172'000.- pour l'étude de la construction d'un nouveau bâtiment scolaire
2. d'autoriser le financement de cette somme par les disponibilités de la trésorerie courante de la commune
3. d'accepter que l'amortissement de cette dépense se fasse dans le cadre du coût global de la future construction

Ainsi décidé lors de la séance du Conseil communal
du 17 décembre 2012.

Le Président

Jean-Marc Schlaeppli

La Secrétaire

Isabelle Vouillamoz

